

Direction Générale des Services
Pôle Secrétariat Général / Instances Municipales

JPB/CT/SJ
Le 28 juin 2022

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 JUIN 2022**

ONT ASSISTÉ A LA SÉANCE :

Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir :

Monsieur BLAZY
Madame CAUMONT
Monsieur CAURO
Madame RAKOTOZAFIARISON
Monsieur BARFETY
Monsieur IDE
Madame MAILLARD
Monsieur LORY
Madame SELLAIAH
Monsieur OUERFELLI
Monsieur TOUIL
Madame BENAÏSSA
Monsieur NDALA
Madame OSSULY
Monsieur DUBOIS
Madame LAVITAL

Groupe Agir pour Gonesse :

Monsieur TIBI
Madame DE ALMEIDA
Monsieur ROUCAN
Madame DIOP
Monsieur GOURDON

Groupe Communiste et Républicain :

Madame HENNEBELLE
Madame KHALLEF

Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse :

Monsieur SABOURET
Monsieur SAMAT
Madame PARSEIHIAN
Monsieur YILDIZ

Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir :

Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : Monsieur BARFETY à Monsieur BLAZY - Madame VALOISE à Monsieur CAURO - Monsieur RICHARD à Madame BENAÏSSA.
Groupe Agir pour Gonesse : Madame CAMARA à Monsieur TIBI.
Groupe Communiste et Républicain : Madame QUERET à Madame HENNEBELLE.
Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : Madame PEQUIGNOT à Monsieur SABOURET - Madame MORATILLE à Madame PARSEIHIAN.

Absents :

Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : Monsieur HAKKOU.
Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : Madame KIR.

Arrivée de Monsieur SAMAT à 19h10, de Madame KHALLEF à 19h11 et de Monsieur BARFETY à 21h10 annulant le pouvoir donné à Monsieur BLAZY.

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Ouverture de la séance à 19h05.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 30 mai 2022. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 18 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 2 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 5 Abstentions.**

DECIDE le non maintien de Monsieur Mohammed HAKKOU dans ses fonctions d'Adjoint au Maire. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 18 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 3 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 6 Ne participent pas au vote.**

APPROUVE l'aménagement et l'organisation du temps de travail relatif à la mise en place des 1607 heures. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 18 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 3 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 6 Contre.**

PROCEDE à l'actualisation du tableau des emplois et effectifs. **UNANIMITÉ.**

ADOpte le Compte de Gestion 2021 – Budget Principal. **UNANIMITÉ.**

ADOpte le Compte de Gestion 2021 - Budget Annexe Lotissement des Jasmins. **UNANIMITÉ.**

Sous la présidence de Madame CAUMONT Première Adjointe, conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ADOpte le Compte Administratif 2021 – Budget Principal. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 16 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 3 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 6 Contre.**

ADOpte le Compte Administratif 2021 – Budget Annexe Lotissement des Jasmins. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 17 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 3 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 6 Contre.**

Reprise de la présidence de séance par Monsieur le Maire.

APPROUVE la garantie d'emprunt au bénéfice de la SA d'HLM CDC dans le cadre de la convention de portage immobilier et foncier ciblée au sein de copropriétés dégradées à Gonesse approuvée par la Ville, la SA d'HLM CDC Habitat Social et la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 18 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 3 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 6 Abstentions.**

APPROUVE la limitation de l'exonération de la base imposable à la taxe foncière sur les propriétés bâties des constructions neuves, reconstructions et additions de construction. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer l'avenant n°3 à la convention 2020-2022 avec la Fondation Royaumont pour la programmation 2022. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE le document d'orientation du musée d'histoire et de société de Gonesse. **UNANIMITÉ.**

ACTE la sectorisation scolaire du 1er degré existante sur le territoire de Gonesse. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 18 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 3 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 6 Abstentions.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer toutes les pièces relatives au marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'Ecole Albert Camus comprenant la construction d'un restaurant scolaire à Gonesse. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE la demande de Déclaration d'Utilité Publique (D.U.P) pour une opération mixte comprenant des logements et des commerces flot Mairie. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 18 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 3 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 6 Abstentions.**

PREND ACTE du bilan des cessions et des acquisitions pour l'année 2021.

APPROUVE la cession d'un délaissé foncier, dépendance du domaine privé communal, cadastré ZS 607, à Monsieur Hakim MANSOOR. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE l'acquisition de la parcelle AM 182 et du lot A, tel qu'issu du plan de division de la parcelle AM 61 sis 1 et 3 rue de la Malmaison pour incorporation au domaine public routier. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE le versement d'une subvention à l'association « Neuf de Cœur ». **UNANIMITÉ.**

APPROUVE l'objectif d'élargissement du dispositif de l'accueil occasionnel au sein de crèche inter-entreprises People and Baby « Dessine-moi un mouton » et **PROCEDE** au retrait d'un avenant n°1 au contrat de réservation de berceaux. **UNANIMITÉ.**

ATTRIBUE les subventions aux associations d'anciens combattants pour l'année 2022. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE les modifications des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO). **UNANIMITÉ.**

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire

ENTEND les exposés et les réponses apportées à des questions posées successivement par Madame PARSEIHIAN et Monsieur SABOURET.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h00.

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY